



Fuite de boite de vitesse

Par **nestor3**, le **03/09/2014** à **17:47**

bonjour a toutes et a tous

j'ai acheté un camping car chausson monté sur un porteur ford transit
achat le 10 09 2010 je viens de passer le contrôle des 4 ans et surprise
sur le pv de contrôle boite défaut d'étanchéité je me rends chez le concessionnaire ford
il me prend 47 euros pour le passage sur le pont et me signale que le joint de la boite est a
refaire il faut déposer la boite le tout pour 1300euros tout a ma charge

a noter que j'ai fait la visite obligatoire des 1an (187euros)
et depuis mon vehicule est entretenu par mes soins (je suis technicien sup en mecanique
générale)l'employé de chez ford m'a fait comprendre que si le vehicule etait venu tous les ans
chez ford ils auraient peut etre fait un geste. remarque lors de la visite chez ford j'avais
signalé qu'il y avait un sifflement quand je passais de la 2em a la 3eme et c'est noté sur la
facture de la visite des 1 an.

la fuite n'est pas importante 1 goutte tous les 4 jours c'est un suintement et il n'y a pas de
demande de contre visite

pouvez vous me donner la conduite a tenir en ce qui me concerne vis a vis de cette situation
y a t il quelque chose a faire.